

ÉTUDES Biocarburants



Proposition d'une méthodologie de calcul de la SAU allouée à la production de biocarburants

Cette note est une contribution au débat sur le changement d'affectation des sols lié au développement des biocarburants.

Elle présente une méthodologie de calcul de la Surface agricole utile (SAU) allouée à la production de biocarburants de première génération (bioéthanol et biodiesel) en France. Sa mise en œuvre repose sur la connaissance :

- du volume de biocarburants produit en France ;
- du mix de matières premières utilisé pour cette production ;
- des rendements de production des matières premières.

Cette méthode est illustrée avec les données de 2022 de la veille concurrentielle sur le marché des biocarburants de FranceAgriMer.

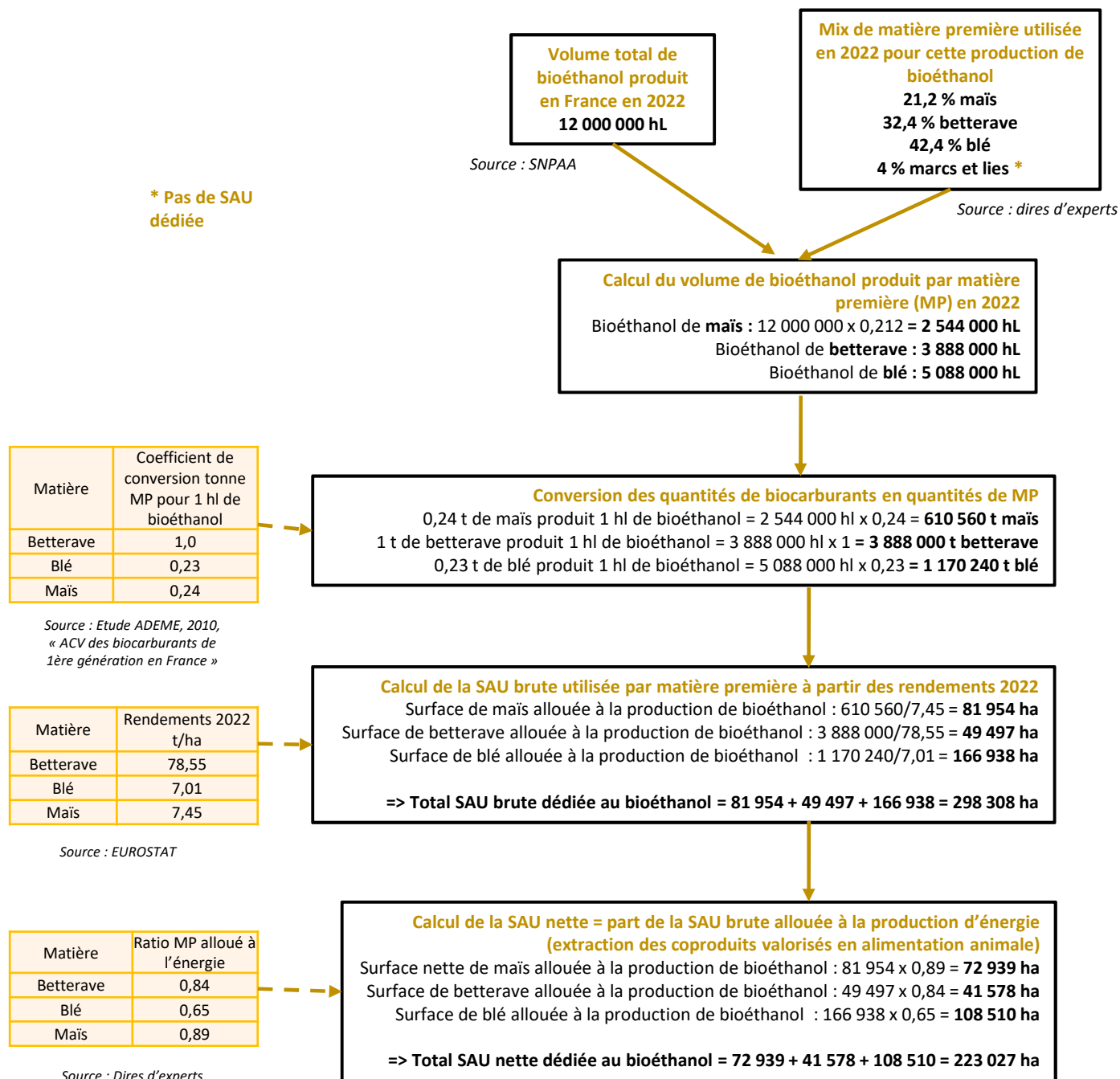
Un historique des valeurs de SAU nette de coproduits de 2009 à 2022 conclut cette note.

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR

1^{ère} étape : calcul de la SAU nette française allouée à la production de bioéthanol



Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

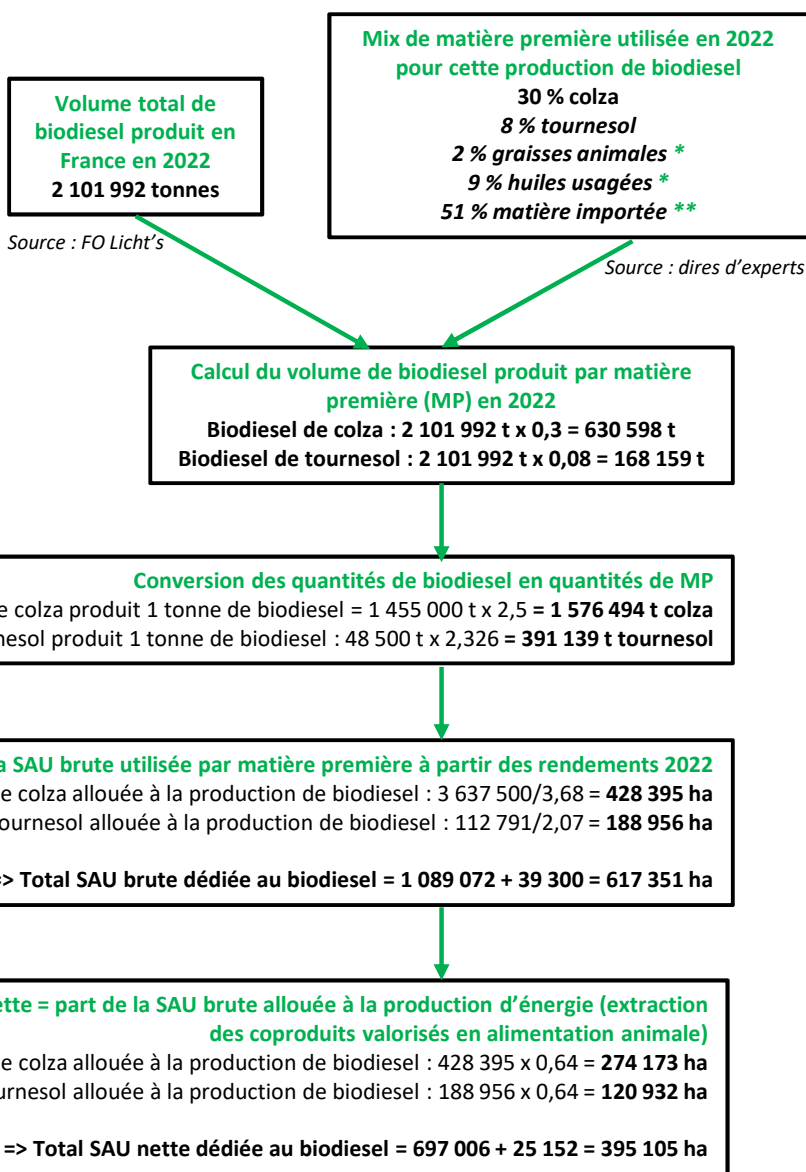
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
 Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR

2ème étape : calcul de la SAU nette française allouée à la production de biodiesel

* Pas de SAU dédiée

** N'entre pas dans le calcul de la SAU française allouée aux biocarburants



Matière	Coefficient de conversion tonne de MP > tonne de biodiesel
Colza	2,5
Tournesol	2,326

Source : Etude ADEME, 2010, « ACV des biocarburants de 1ère génération en France »

Matière	Rendements 2022 t/ha
Colza	3,68
Tournesol	2,07

Source : EUROSTAT

Matière	Ratio MP alloué à l'énergie
Colza	0,64
Tournesol	0,64

Source : Dires d'experts

Limite de l'étape 1 et 2 du calcul

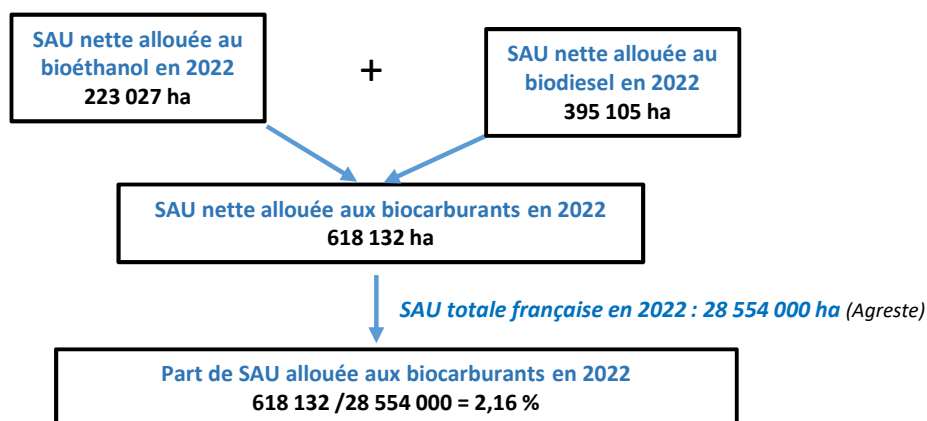
La production de biocarburants se calcule sur l'année civile de leur incorporation, alors que les surfaces agricoles se réfèrent à l'année de la campagne de production. La production de biocarburants en début d'année civile utilise des biomasses récoltées l'année précédente, en attendant la récolte de l'année. Il n'est donc pas possible de comparer les SAU brutes et nettes avec les surfaces de cultures. Une analyse basée sur les résultats agrégés est conseillée.

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR

3ème étape : calcul de la SAU nette française allouée à la production de biocarburants (bioéthanol + biodiesel)



Historique de la part de la Surface totale française allouée aux biocarburants, nette de coproduits

% SAU Nette	Biogazole	Bioéthanol	Total Biocarburants
2009	2,50	0,55	3,05
2010	2,60	0,57	3,17
2011	1,90	0,61	2,51
2012	2,50	0,67	3,17
2013	2,70	0,68	3,38
2014	1,90	0,65	2,55
2015	2,00	0,66	2,66
2016	1,90	0,72	2,62
2017	1,80	0,59	2,39
2018	2,80	0,70	3,50
2019	2,40	0,68	3,08
2020	1,34	0,72	2,06
2021	1,30	0,68	1,98
2022	1,38	0,78	2,16

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR